

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-201

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	Direction pilotage emploi et dialogue social Service GPEEC	N° 2026-201

Délibération portant adaptation du tableau des emplois et des effectifs - Décision - Autorisation

Monsieur Emmanuel SALLABERRY présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Des adaptations doivent être apportées au tableau des emplois et des effectifs tout au long de l'année afin de tenir compte de l'évolution des besoins et de l'organisation des services, et de l'avancée des différents projets. Ces adaptations consistent en des créations, nettes ou compensées par des suppressions, et des transformations d'emplois permanents.

Tous les postes présentés dans ce rapport sont ouverts aux contractuels sur la base des articles L.332-8 à L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique. Il est rappelé que le recours aux agents contractuels reste dérogatoire et qu'il est utilisé notamment sur les postes en tension, sur lesquels peu ou pas de candidature d'agent titulaire ne sont observées.

Les adaptations proposées dans le cadre de ce rapport ont été présentées à l'avis du comité social territorial du 28 mai 2026. Le détail des créations et fermetures de postes est présenté en annexe 1 ; le détail des transformations de postes, induisant un changement de cadre d'emplois, est présenté en annexe 2. Les postes sont présentés par cadre d'emplois ; par défaut, ils sont ouverts sur tous les grades du cadre d'emplois.

Les principaux ajustements portent sur les directions générales suivantes :

DIRECTION GENERALE DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

A la Direction générale des finances et de la commande publique, au sein de la Direction de la programmation budgétaire, sont créés deux postes de catégorie A, cadre d'emplois des attachés.

La Direction de la programmation budgétaire de Bordeaux Métropole assure la gestion d'un budget de plus de deux milliards d'euros, réparti sur plus de 1500 lignes budgétaires. Elle occupe une position stratégique dans la soutenabilité des politiques publiques métropolitaines, la maîtrise des équilibres financiers et la qualité du dialogue de gestion avec l'ensemble des directions métiers. Or, les moyens humains actuellement disponibles ne permettent plus de répondre pleinement aux exigences qu'impose le contexte budgétaire dégradé, en matière de pilotage, d'analyse prospective et de reporting. Ainsi est proposée la création d'un poste de directeur de projets stratégiques, en charge du pilotage de projets structurants et transversalité budgétaire, qui sera rattaché au directeur de la programmation budgétaire et permettra de renforcer la supervision de haut niveau de la chaîne budgétaire de projets majeurs dans la perspective d'un dialogue de gestion renforcé avec les directions générales métiers, ainsi qu'un poste de chargé d'études budgétaires.

Au sein de la Direction de l'achat et de la commande publique est ouvert un poste

supplémentaire d'assistant des demandes d'achat (cadre d'emplois des adjoints administratifs, catégorie C), au sein du Service achats, afin de pouvoir renforcer le soutien logistique des acheteurs qui sont confrontés à une augmentation significative de leur charge d'activité.

L'ensemble de ces créations sera compensé par la fermeture de postes vacants qui vous sera présentée dans l'année.

DIRECTION GENERALE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Au sein de la Direction générale du développement économique est proposée la création d'un poste de Directeur de mission (cadre d'emplois des attachés, catégorie A) pour faire face à l'émergence de nouveaux projets stratégiques (Marché d'Intérêt National MIN sur la création d'un pôle alimentaire, renouvellement du parc des expositions, notamment), qui renforce le besoin de pilotage et de co-construction au sein de la direction générale. Cette création sera compensée par la fermeture d'un poste vacant.

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HUMAINES, TRANSFORMATION ET ADMINISTRATION GENERALE

Au sein de la Direction du parc matériel, il est proposé de supprimer un poste vacant de Responsable du centre approvisionnement, catégorie B, cadre d'emplois des rédacteurs et techniciens territoriaux. L'analyse du fonctionnement avec ce poste vacant permet de confirmer l'absence de nécessité d'un échelon hiérarchique intermédiaire.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU l'article L313-1 du Code général de la fonction publique,
VU la délibération N° 2026-2 du 30 janvier 2026 portant sur l'adoption du budget primitif 2026 et relative à l'ouverture des crédits au chapitre sur les dépenses de personnel,
VU le tableau des emplois et des effectifs,
VU l'avis émis par le comité social territorial du 28 mai 2026,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QU'il convient d'apporter ces ajustements au tableau des emplois et des effectifs pour tenir compte de l'évolution des besoins de l'établissement et de l'organisation des services,

DECIDE

Article 1 : d'autoriser la création et la suppression des emplois permanents dont le détail figure en annexe 1,

Article 2 : d'autoriser la transformation des emplois dont le détail figure en annexe 2.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur ESCOTS;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,